



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements scolaires

Question écrite n° 92469

Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet de la sécurité des établissements scolaires au lendemain des terribles attentats qui ont ébranlé le pays. Ce 11 janvier 2016, un enseignant de l'Institut franco-hébraïque a été agressé dans le neuvième arrondissement de Marseille alors qu'il se rendait dans son établissement pour donner ses cours, par un individu qui revendique clairement un acte antisémite. En décembre 2015, dans un magazine de propagande, l'État islamique a proféré des menaces de mort en qualifiant l'école française de lieu de la « mécréance » et de la « perversion ». Nos valeurs humanistes et républicaines se trouvent ainsi de nouveau attaquées. Le 14 janvier 2016, des mesures ont été prises, auprès des établissements pour opérer aux contrôles des sacs. Or aujourd'hui, alors que l'état d'urgence a été voté, les chefs d'établissements reconnaissent ne pas bénéficier d'assez de moyens pour assurer pleinement la sécurité dans leur école, ce qui naturellement préoccupe vivement les parents. Aussi des mesures d'urgence sont à prendre pour protéger les écoles qui passeraient notamment par une présence policière constante devant les établissements. Il aimerait donc connaître précisément le dispositif sécuritaire que le Gouvernement prévoirait de déployer pour assurer la sécurité des enseignants et des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dhuicq](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92469

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 janvier 2016](#), page 441

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)